



LA LETTRE

Chaumontoise



Edito

Chères habitantes, chers habitants,

Alors que l'été approche à grands pas et que notre commune s'apprête à vivre un temps de respiration bien mérité, je tiens à revenir avec vous une nouvelle particulièrement réjouissante pour l'avenir de notre territoire.

C'est fait ! Notre commune accueillera dès septembre 2027, un lycée.

Sous forme d'une cité scolaire, ce projet, longtemps espéré, est désormais une réalité.

Il marque une étape décisive pour nos jeunes et leurs familles, qui bénéficieront d'un parcours éducatif complet, de la maternelle au baccalauréat, sans quitter la commune.

Ce nouvel établissement renforcera l'attractivité de notre ville et participera à son dynamisme de demain.

Concernant notre cœur de ville : les grands travaux engagés depuis plusieurs mois touchent à leur fin. Ces travaux, parfois contraignants au quotidien, ont été menés avec l'objectif de rendre notre centre-ville plus agréable, plus attractif et plus accessible.

Ces avancées témoignent de notre volonté constante de construire une ville plus accueillante, tournée vers l'avenir, économiquement dynamique, vivante et sans jamais perdre de vue ce qui fait notre identité.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, rempli de moments de détente, de découvertes et de convivialité. Que cette pause estivale vous apporte repos et énergie.

Bien chaleureusement,
Emmanuelle Lamarque

Présentation du budget 2025

**TAUX DE TAXES
COMMUNAUX
INCHANGÉS EN 2025**

Labellisée petite cité de caractère® fin 2024, notre commune poursuit en 2025 ses orientations budgétaires pour offrir une qualité de service public et une amélioration de ses espaces publics communs.

Les ateliers participatifs qui ont régulièrement lieu nous permettent d'échanger avec les habitants et tous les acteurs de la commune afin de confirmer nos choix de dépenses.

En 2025, la municipalité escompte un peu plus de 4,7 millions d'euros de recettes, dont 60% proviennent des impôts locaux et 31% de dotations de l'Etat ; Elle prévoit des dépenses de fonctionnement à hauteur de 3.9 millions d'euros et une affectation de 800 000€ aux projets d'investissements.

Nous resterons vigilants sur les quelques dépenses de fonctionnement qui augmentent, notamment la hausse des tarifs de cantine. Nous travaillerons également sur un marché d'appel d'offres pour maîtriser certains coûts structurants liés aux frais d'entretien et de nettoyage de nos locaux.

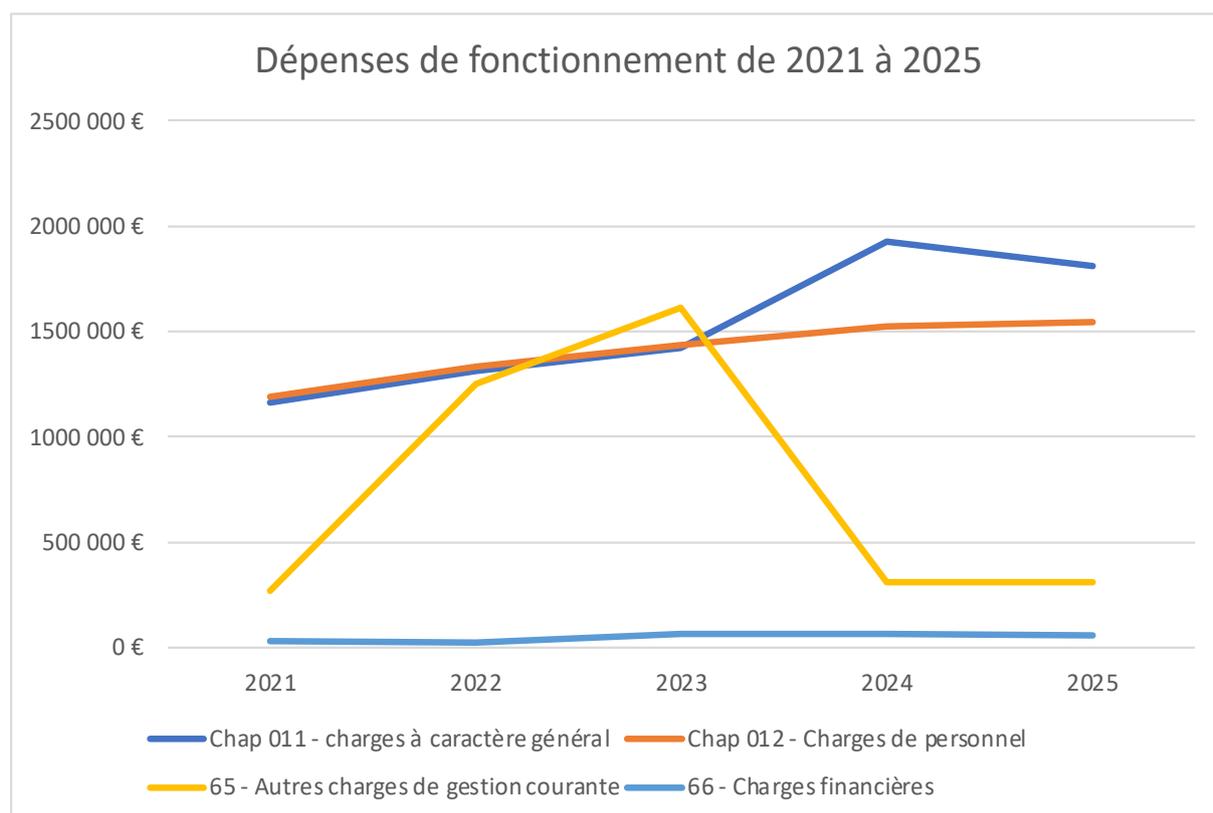
Le Conseil Municipal poursuit, cette année encore, son soutien aux nombreuses associations chaumontaises (130 000€ de subventions allouées en 2025).

Pour la partie salariale, nous avons prévu l'embauche d'un responsable des services techniques pour accompagner le fonctionnement de ce service et encadrer les 11 agents.

La situation financière de la commune est saine. Les ratios d'analyse financière analysés dans le cadre de notre ROB (Rapport d'Orientation Budgétaire) nous permettent d'envisager les investissements 2025 sans besoin d'emprunt.

Les plus gros projets feront l'objet de demande de subventions auprès d'organismes comme le Conseil Départemental, la Région, l'ADEME ou bien encore la DRAC.

A noter : votre impôt va néanmoins augmenter, la CCVT appliquant une augmentation de ses taux



Présentation du budget 2025

Quels sont les investissements principaux votés au budget 2025 ?

MOBILITE DOUCE : mise en place de la passerelle sur le canal de Marquemont pour assurer cette continuité de cheminement entre le centre bourg et le lotissement du Préville. Poursuite des études pour la finalisation de la voie douce en 2026.

VOIRIE et AMENAGEMENTS URBAINS : réfection des voiries des rues du moulin Baudet, Augustin Auger et Bertinot Juel (au cours de l'été), réfection de l'entrée de la ZA d'Angean (réalisation 05-2025), aménagements de sécurité rue Augustin Auger, mise aux normes PMR de 15 passages piétons. Pose de signalétique pour nos parkings, entrées de villes et accès aux bâtiments. Pose de mobilier urbain pour les vélos. Installation d'abribus.



Photo non contractuelle

CADRE DE VIE : dans l'optique de valorisation des espaces naturels et de l'entretien de notre bourg, plantation d'arbres et fleurissement, poursuite de la mise en herbe de certains espaces comme au cimetière. Installation de nouveaux jeux au parc de la foulerie. Aménagement du plateau de l'église avec création d'une passerelle pour accès PMR à l'église. Restauration du lavoir impasse du Rousselet.



PATRIMOINE IMMOBILIER : poursuite des études techniques pour la réhabilitation du Petit Théâtre et de la Maison Streiff incluant la mise en accessibilité PMR de la salle du Conseil Municipal. Création de WC PMR à la salle des fêtes. Travaux sur l'église programmés sous réserve du soutien financier de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

TRAVAUX ENERGETIQUES sur certains de nos bâtiments : ateliers municipaux, écoles, salle des fêtes et dojo. Finalisation de l'installation d'éclairages publics en leds respectueux de l'environnement et moins énergivores.

SECURITE : mise en place d'alarme PPMS (dispositif de mise en sécurité des personnes en cas d'évènement exceptionnel).

ECOLES / CANTINE : création d'un préau dans la cour ECP, pose de 2 portes coupe-feu à la cantine, installation d'outils pédagogiques d'indicateurs de bruit pour inciter à diminuer le volume sonore dans la cantine.

CIMETIERE : remise en état du carré cinéraire et achat d'un colombarium.



Photo non contractuelle

Environnement

Végétation

La taille des haies incombe à chaque habitant, et même si nous sommes dans une période interdite pour cela (pour cause de nidification), il est nécessaire de le faire lorsque cela empiète sur le domaine public et représente une nuisance pour les piétons.

L'entretien des trottoirs devant chez soi, même s'ils appartiennent au domaine public, relève de chacune et de chacun d'entre nous : désherbage en été ou déneigement en hiver sont donc sous notre responsabilité partagée.

Notre commune compte environ 1400 logements individuels. Le temps estimatif pour désherber devant votre domicile vous prendrait entre 10 à 15 minutes en moyenne.

La totalité de l'entretien par un de nos agents serait d'environ 6,5 semaines avec une durée hebdomadaire de 35 heures, temps qu'il pourrait consacrer aux tâches qui lui incombent réellement.

Astuce : pulvériser un désherbant naturel (eau, vinaigre blanc et gros sel).

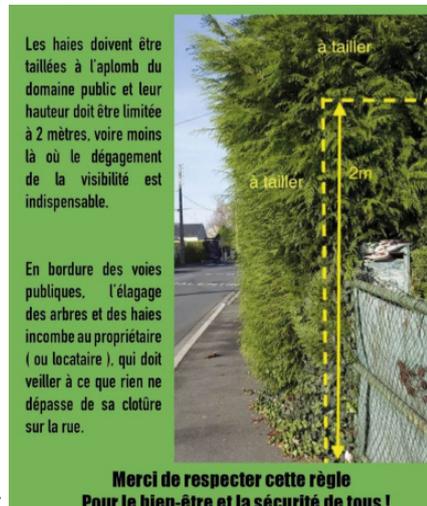
La formule à respecter est la suivante : le volume d'eau doit faire 2,5 fois celui du vinaigre et 5 fois celui du sel.

Transvaser le liquide dans un vaporisateur puis observez les mauvaises herbes faner !



Biodéchets

Au 31 mai la quantité de bio-déchets collectée à la cantine en 11 mois s'élève à 2.9 tonnes et a produit 575 kg de compost.



Distribution de géraniums et troc aux plantes

Dimanche 4 mai, nous avons distribué à 460 foyers chaumontois 3 pots de géraniums en provenance de Bouconvillers (1 rose, 1 blanc et 1 rouge) qui viendront fleurir les jardinières.

Pour la deuxième année, nous organisons cette distribution en même temps que le troc aux plantes qui a également rencontré un franc succès.

Merci aux élus présents et aux bénévoles de l'Avec Chaumontois.



1er salon de la nature

Associations, expositions, artistes et artisans d'art, reptiles... et des graines de fleurs sauvages offertes par la mairie.

La commune tenait pour l'occasion un stand présentant nos actions en faveur de l'environnement et de la biodiversité.

La Communauté des Chemins, qui organisait ce salon, a remis le premier prix d'art graphique à Béatrice Conte et le prix Philippe Ott d'Estevou de la photo à Denis Lavoisier remis par David Ott d'Estevou.

Félicitations aux gagnants.

Une belle journée d'échanges autour de notre environnement et de la biodiversité de notre territoire. Un grand merci à tous les participants et aux presque 170 visiteurs.



Cadre de vie

La sortie de septembre / Séniors

Cette année, le voyage aura lieu le 9 septembre pour une journée à Thoiry. Au programme : départ en car, visite de la réserve africaine, déjeuner dans un restaurant de Thoiry, visite des jardins du château ainsi que plein d'autres choses à découvrir.

Un courrier avec un bulletin d'inscription vous a été envoyé courant juin. Ne tardez pas à vous inscrire, le nombre de participants est limité à 120.



Sortie en Tunisie / Séniors

Une première pour nous. Nous avons organisé une semaine en Tunisie sur l'île de Djerba pour nos seniors du 11 mai au 18 mai. 45 personnes ont profité de ce séjour sous le soleil, de la plage à la piscine, en passant par la visite de lieux idylliques et les soirées tunisiennes.



Le thé dansant

Le dimanche 16 mars, nous avons organisé le 2eme thé dansant. Nous remercions tous les habitants qui nous ont offert des gâteaux. Les bénéfices de la vente ont été reversés à l'institut Curie dans le cadre de l'opération *Une jonquille contre le cancer*. Vous êtes venus nombreux danser au son de l'accordéon et de la contre-basse.



L'intergénérationnel

Dans le cadre de notre engagement en faveur du lien intergénérationnel, les actions mises en place cette année, telles que le projet «Potes Âgés» et les après-midis jeux de société, ont rencontré un bel écho. Ces initiatives seront reconduites et enrichies pour l'année scolaire 2025/2026, afin de renforcer encore davantage les échanges entre générations. Nous avons à cœur de faire évoluer ces projets avec la participation de chacun. Un grand merci à toutes celles et ceux qui s'y sont investis avec enthousiasme et bienveillance.



Du nouveau à l'hôpital Bertinot Juel

L'Hôpital a pu renouveler sa cabine audiométrique, financée en grande partie par l'Union Européenne via l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France et par le CHBJ.

Le médecin vous propose un examen complet de l'audition. C'est un espace extrêmement bien isolé qui vous permet le dépistage auditif ou acoumétrie. La consultation ORL/Audiométrie est assurée par le Docteur BRUEL, chaque mercredi en journée complète.

N'hésitez pas à nous contacter au 03-44-49-54-00

Economie

Samedi 28 juin, la commune, en partenariat avec la communauté de communes, a souhaité marquer la fin des travaux de notre centre ville.

Pour cela, nous avons organisé une journée avec nos commerçants.

Au programme : jeux gonflables, bar à sirops et chasse aux trésors chez les commerçants participants.

Trois gagnants sont repartis avec des bons d'achats, un de 150 € et deux de 100 € à utiliser dans notre centre ville .

Et tout l'été, prenez vous en photo avec votre commerçant ou devant sa vitrine et postez votre photo sur les réseaux avec le #JACHÈTEÀCHAUMONT



NOUVEAU! Ils sont installés à Chaumont-enVexin !

AUDITION BENOIT

Du lundi au vendredi
9h/12h - 14h/18h
30 rue de l'hôtel de ville
03 65 94 00 62

DECOVRAC

2 rue du commerce - Zone d'activité
Lundi au vendredi de 7h à 19h
Samedi de 8h à 13h
06 86 34 93 22 - DECOVRAC.NET

Opticiens du Vexin

Nouveau propriétaire
8 rue de la république
Ouvert du mardi au samedi
03 44 47 90 00

Made Lingerie

Nouvelle adresse
5 rue de la république
Du mardi au samedi
10h à 12h et de 14h à 19h

Solidarité

Une Jonquille contre le cancer

Avec Jocelyne Detrée nous avons remis à Tatiana Lombardi de l'Institut Curie un chèque de 17 834,97 € récoltés par les 60 bénévoles qui ont animé l'opération *Une jonquille contre le cancer* à Chaumont en Vexin et aux alentours.

Merci aux bénévoles et aux partenaires pour leur aide.

Et merci aux nombreux donateurs.

Pour rappel, en 2024, nous avons récolté 10 584,60 €.

Nous prouvons encore cette année que nous sommes un territoire généreux et sensible à la prévention
MERCI À VOUS!



Notre petite cité de caractère

Restitution des ateliers participatifs sur les projets d'aménagement à court, moyen et long terme

Lundi 8 septembre - 20h Salle des fêtes

L'équipe municipale poursuit avec dynamisme son engagement pour valoriser le patrimoine de notre commune et insuffler une nouvelle vitalité au centre bourg.

Fruit de plus de deux ans de concertation entre habitants, élus et experts, un Plan Guide d'aménagement, rassemblant des projets enthousiasmants pour nos espaces et bâtiments publics emblématiques, est en voie de finalisation.

Nous vous invitons à une réunion publique et à un débat participatif pour le découvrir, pour poursuivre nos échanges et pour l'enrichir encore collectivement.



La statue de Saint Roch flanquée dans la façade d'une maison de la rue de Lailerie est désormais propriété communale.

Nous remercions madame Martine Sage qui nous en a fait la donation. Celle-ci a été acceptée lors du conseil municipal d'avril dernier.

Né vers 1350 à Montpellier, celui qui allait devenir Saint Roch partit en pèlerinage pour Rome de 1367 à 1371. Il s'arrêta dans une ville toscane pour soigner les malades de la peste. Alors qu'il ressentit lui même le mal, il se retira dans une forêt. C'est alors qu'il reçut la visite d'un ange qui appliqua un baume sur sa plaie et fit jaillir une source pour le désaltérer tandis que chaque jour le chien du seigneur Gothart lui apportait un pain dans sa gueule.

Cette statue est plus que centenaire puisqu'on la retrouve sur une carte postale datant de 1910-1915.

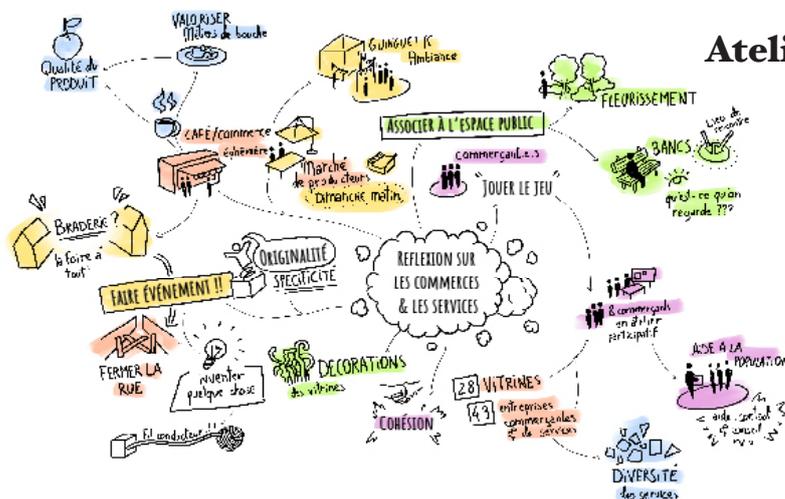
Parmi ses attributs, nous identifions :

- La plaie ou bubon fixé en haut à la cuisse droite ;
- Un chapeau à larges bords ;
- Un chien
- Un haut-de-chausse baissé sur la jambe gauche ;
- Une pèlerine de voyageur ;
- Un ange soigneur du bubon



Nous engageons donc les démarches qui à terme permettront de restaurer cette statue et de valoriser cet élément du patrimoine chaumontois.

Atelier participatif avec les commerçants



Afin de préparer la fin des travaux et de présenter les projets d'aménagement sur le court, le moyen et le long terme, nous avons organisé deux réunions avec nos commerçants du centre ville. Ces échanges ont permis de mieux comprendre les attentes de chacun et leur vision.

Vie associative

EXPO D'ART PARTICIPATIVE

Après 3 ans d'un travail d'inventaire, la mairie et l'office de la culture ont eu le plaisir de vous présenter une exposition d'œuvres réalisées par des artistes qui ont un lien avec Chaumont-en-Vexin. Par lien, on entend que la mairie possède une de ses œuvres, que l'artiste est né, a vécu, a travaillé, est mort ou est enterré à Chaumont-en-Vexin. À ce jour, 70 artistes ont été identifiés. Plus de 70 œuvres et objets évoquant 37 de ces peintres sont exposés.



Notez la présence exceptionnelle de 3 tableaux Chaumontois habituellement stockés au Musée de l'Oise dont 2 sont inscrits au titre des Monuments Historiques. Nous remercions cordialement tous les contributeurs, ils sont 30, particuliers ou institutionnels (Mairie de Saint Paul, MUDO, Musée Louis Senlecq de l'Isle-Adam, EHPAD La Compassion). Ils nous offrent l'opportunité de voir Chaumont-en-Vexin tel que l'ont vu de nombreux artistes.



LE SPORT CHAUMONTOIS EN PLEINE FORME



Félicitations à notre chaumontois Simon GRYS licencié du Tennis Club Vexin Thelle, champion de l'Oise et troisième des Championnats des Hauts de France 15/16 ans.... Il est encore dans l'attente d'un éventuel repêchage pour les championnats de France

Félicitations également à Nolah Lospied, chaumontoise du centre équestre Ponyrêve à Pouilly, qui a remporté le titre de Vice-Championne de France dans l'épreuve d'endurance en équipe club 4 (10 km) avec sa jument Ushuaia, le 22 juillet 2024.



2AEC - FOIRE A TOUT

La foire à tout aura lieu dimanche 28 septembre.

Pour vous inscrire, vous trouverez ci-dessous les jours et horaires des permanences salle de la justice de paix (mairie).

- Jeudi 11/09 (17h30-19h30)
- Samedi 13/09 (10h00-12h00)
- Samedi 13/09 sur le stand 2AEC au Vexin-Thelle en fête (de 14h00 à 17h00)



Travaux



Construction d'un préau à l'école

Le permis de construire a été validé et nous sommes actuellement dans les phases d'études de sol et de structures. Ces éléments sont indispensables pour définir les spécifications techniques du cahier des charges de l'appel d'offres.

Par conséquent la réalisation du préau a pris du retard et nous sommes plus sur une finalisation de ce projet pour début 2026. Nous faisons le maximum afin que les enfants puissent bénéficier au plus vite d'un espace abrité dans la cour n°1.



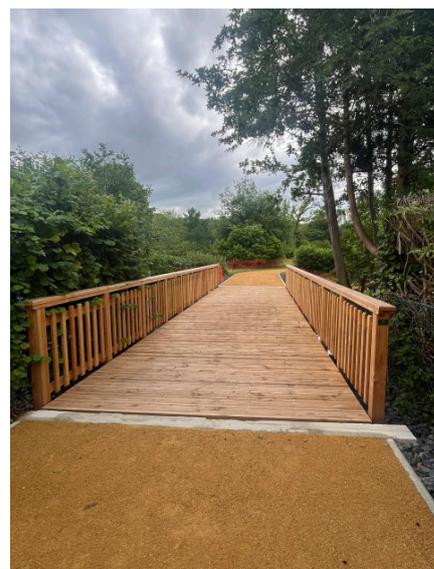
Une nouvelle passerelle sur le Canal de Marquemont

Nous vous en parlions lors de notre précédente édition, c'est chose faite!

La nouvelle passerelle passant au dessus du canal de Marquemont a pris place et permet désormais d'accéder à la sente des jardins via le parc de la foulerie.

Cette réalisation est le début de notre voie douce prévue en 2026 qui reliera la RD923 (le Préville) pour une balade jusqu'au Golf de Rebetz soit environ 3 km sans voiture. Cet aménagement tant attendu représente un investissement de 140.000€ pour la commune

mais indispensable pour favoriser la mobilité douce.



Finalisation des travaux EP leds

Les points lumineux de l'ensemble de la commune sont désormais en LED. Comme annoncé dans notre précédente lettre chaumontoise, l'éclairage restera allumé à 20% la nuit avec une diminution au préalable à 50%

Outre les économies qui seront réalisées avec ce type d'éclairage, cela assure un éclairage optimisé, non agressif mettant en valeur l'ensemble de nos rues tout en supprimant la pollution lumineuse que nous avons.

La biodiversité est ainsi protégée.

Réfection du mur parking des recollets

Dernière étape de nos travaux du parking des Récollets, la tête de mur coté rivière sera restaurée à l'identique comme cela avait été fait coté ruelle en pavés.

Des plantations ainsi que des arbres fruitiers seront faits sur ce parking afin d'agrémenter ce magnifique

Travaux

La réalisation de l'entrée de la zone

Avec les conditions climatiques de cet hiver, l'entrée de la zone d'Agean a été fortement dégradée.

Les enrobés ont été refaits de la départementale au rond-point de l'entreprise Lemarié ainsi que la signalisation afin de sécuriser le passages des véhicules. Coût de l'opération 75 000€.



Les travaux d'enrobés des 4 rues départementales

Début juin ont démarré les travaux de réfection de la voirie des deux départementales traversants la commune pour une distance de 2kms

Le département a investi plus de 650.000 €. Les rues Pillon, Hôtel de Ville, République et Pierre Budin feront peau neuve pour votre sécurité. La signalisation horizontale, les zones bleues, les passages piétons seront également à nouveau matérialisés. Des places « arrêt minute » seront créées:

- rue de la République , 2 proches de la boulangerie et 2 au niveau du pont du canal de Marquemont.
- rue Roger Blondeau une place livraison puis une place arrêt minute.

Ces emplacements permettront aux clients des différents commerces du centre de se stationner dans les meilleures conditions de sécurité.



La mises aux normes des passages piétons

Profitant des travaux de réfection de la voirie, la commune a mis aux normes PMR une quinzaine de passages piétons. Ces aménagements attendus faciliteront la mobilité pour accéder au centre ville.

La réfection des rues Augustin Auger et Moulin Baudet

Cet été ces deux rues seront reprises avec un nouvel enrobé. Nous en profiterons pour installer, au niveau de chaque entrée du lotissement, un nouveau marquage afin de faire ralentir les automobilistes.

La signalisation zone 30km/h sera renforcée.

Eglise Saint Jean Baptiste

Restauration de l'autel de la Vierge Marie

Quelques mois de travaux ont permis à l'autel de la Vierge Marie de l'église St Jean-Baptiste de retrouver toute sa splendeur. Deux artisans ont principalement travaillé en ébénisterie et en dorures / ornements (Ebénisterie Toïgo de Beauvais et Marc Boutfol de Fort-Moville (27). Notre couturière locale, O Fil d'Or de Kthy, a également contribué à la restauration de l'intérieur du tabernacle. Deux de nos agents du Service Technique ont refait une dalle dans le respect des matériaux à utiliser afin d'accueillir cet autel rénové ; parallèlement, ils ont réparé les bancs cassés du déambulatoire et entretenu la grande porte d'entrée avec beaucoup de soin et d'attention.



La cérémonie d'inauguration a eu lieu le 23 avril en présence des principaux financeurs mais également des donateurs qui ont participé à la collecte mise en place via la Fondation du patrimoine. Merci à tous pour votre générosité pour entretenir notre patrimoine commun. Si vous souhaitez continuer à soutenir les futurs projets qui seront portés dans l'église St Jean-Baptiste, vous pouvez adhérer à l'ASSOEC (Association de Sauvegarde de l'Orgue et de l'Eglise de Chaumont-en-Vexin).

AVANT



Restauration des boiseries du déambulatoire (côté nord-ouest), entretien de la porte et pose de la plaque Monument Historique.



INFOS



Zones bleues

Durant l'été, le marquage en zone bleue va être entièrement refait.

A partir de septembre, des contrôles seront effectués quotidiennement.

N'oubliez pas de mettre votre disque si vous y stationnez.

Des disques bleus sont à votre disposition à l'accueil de la mairie, à raison d'un par foyer.



Horaires été mairie

Du Lundi 7 juillet au samedi 30 août.

Lundi, mercredi et vendredi

9h/12h et 14h/16h30

Mardi et jeudi

9h/12h

Fermeture samedi matin

Dépôt légal juin 2025- Mairie de Chaumont en Vexin
45 rue de l'hôtel de ville - 03 44 49 00 46
Site internet : www.mairie-chaumont-en-vexin.fr
E-mail : contact@chaumont-en-vexin.fr
Directeur de la publication : Emmanuelle Lamarque

AGENDA

Juin

Samedi 28 : Kermesse des écoles

Samedi 28 : Fête des commerçants

Dimanche 29 : Fête patronale - Parc de la foulerie

Juillet

Jeudi 3 : Conseil municipal à 20h

Samedi 13 : 21h défilé aux lampions cour de la mairie et 23h feu d'artifice - Parc de la foulerie

Dimanche 14 - Cérémonie à 11h - Mairie

Août

Samedi 30 : 11h - Fête de la libération

Cérémonie stèle de la gare

Septembre

Samedi 6 : Forum des associations

Gymnase Maupassant

Lundi 9 : Restitution des ateliers participatifs - 20h
Salle des fêtes

Mardi 9 : Sortie Thoiry séniors

Samedi 13 : Vexin Thelle en fête - Plaine des sports

Sam.13 et dim.14 : Woof Run - Bertichères

Sam.21 et dim.22 : Journées du patrimoine

Dimanche 28 : Foire à tout

Octobre

Dimanche 12 : Trail de la foulerie - Bertichères Octobre Rose

Vendredi 17 : Concert de piano Auditorium de Rebetz

Dimanche 19 : Repas des anciens

FÊTE NATIONALE

13 juillet

21h30 Défilé aux lampions

Aves majorettes - Départ cour de la mairie

23h Feu d'artifice

Parc de la foulerie

14 juillet - 11h Cérémonie

Monument aux morts mairie

FORUM DES ASSOCIATIONS Chaumont-en-Vexin



Informations et inscriptions

SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2025

10h / 16h

Gymnase Maupassant
Rue d'Enencourt (près du collège)
Restauration rapide et buvette sur place

